

Les statistiques prouvent que le taux d'inflation continuera à être supérieur à 10 p. 100. Bien entendu, les obstinés diront que c'est là la raison du programme des 6 et 5 p. 100. Limiter à 6 p. 100 l'augmentation de traitement d'un député ne le dérangera guère, puisque sur \$100,000, cela représente une augmentation de \$6,000. Cependant, il est très cruel d'appliquer la même formule aux allocations familiales, qui ne s'élèvent qu'à \$26 par mois. La famille sera ainsi privée de l'indexation qui lui permet de compenser dans une bien faible mesure les effets néfastes de l'inflation. C'est le prix élevé de l'alimentation, des logements, des vêtements et des transports, comme en témoigne tous les mois l'indice des prix à la consommation, qui impose le plus lourd fardeau aux gens qui doivent élever une famille à l'heure actuelle.

Franchement, je ne comprends pas le principe à l'origine de ce bill. J'ai honte de penser que le gouvernement, non content de nous présenter cette mesure, nous impose en outre une attribution de temps. Les pauvres ne peuvent échapper aux hausses de prix des vêtements ou des chaussures et ils doivent payer des impôts, qui augmentent également. Les municipalités ont dû relever les impôts fonciers, lesquels ne cessent d'augmenter.

Dans ma province, la taxe de vente, qui augmente dans toutes les provinces, est passée de 11 à 12 p. 100. Les droits de scolarité augmentent également. Et pourtant, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) dit aux jeunes de Winnipeg de ne pas s'attendre à avoir du travail cet été parce que la relance économique n'est pas encore à notre porte. Il y aura des centaines de milliers de jeunes Canadiens qui arriveront sur le marché du travail en avril et mai prochains et qui n'auront ni emploi ni revenu pour payer une autre année d'université, ni aucun moyen d'alléger le fardeau que leurs familles ont dû supporter parce qu'ils n'ont pas pu travailler l'an dernier. Voilà dans quel pétrin le gouvernement a mis notre pays.

Je puis comprendre que l'on cherche à restreindre l'inflation en limitant les dépenses du secteur public. Peut-être, à un autre moment, pourrions-nous également limiter le chômage. Il y a peut-être même moyen de justifier la limite de l'indexation des allocations familiales. Je tiens à vous dire, monsieur le Président et, par votre entremise, au ministre, que rien ne peut justifier la présentation de ce projet de loi à l'heure actuelle, parce que l'inverse est tout aussi vrai. Au lieu de proposer une mesure visant à limiter à 6 et 5 p. 100 la hausse des allocations familiales, nous devrions offrir une aide supplémentaire aux familles qui doivent faire face à une inflation de 10 p. 100 et plus, à une hausse du prix des logements et des produits alimentaires, à une augmentation des impôts et des droits de scolarité et qui doivent en outre subvenir aux besoins de leurs enfants incapables de trouver du travail pour financer leurs études universitaires ou post-secondaires. Cette mesure est à la fois cruelle et inutile. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devrait avoir honte de nous l'avoir proposée dans les circonstances actuelles.

● (1640)

[Français]

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je me rends compte qu'étant donné la limite des débats, je veux à mon tour

apporter une contribution positive envers ce gouvernement qui refuse d'écouter l'ensemble de la population canadienne.

On sait qu'au comité, monsieur le Président, plusieurs organismes ont rappelé au ministre responsable et aux ministériels que cette mesure n'était certes pas la plus appropriée compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Mon préopinant a touché à des points très particuliers et très justes et, au nom d'une véritable justice sociale, je crois qu'il avait raison de réclamer l'abandon de ce projet de loi présenté par le gouvernement, particulièrement dans la conjoncture économique actuelle.

Au moment où le Canada a un taux de chômage sans précédent, comment pouvons-nous honnêtement applaudir à cette mesure qui vise à réduire les dépenses du gouvernement? Comment pouvons-nous, après avoir vécu et après avoir pris connaissance des erreurs monumentales et de la mauvaise administration de ce gouvernement, coopérer à ce que les économies pour les fins budgétaires de ce gouvernement soient prises dans les goussets de ceux qui n'en ont pas les moyens? Comment pouvons-nous à la fois coopérer et appuyer cette intention de faire des économies «sur le dos» des petits et des moins nantis? Monsieur le Président, le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) nous invitait à créer une société juste. J'ai l'impression que l'honnêteté et la justice ne sont que des mots qui n'ont plus aucun sens pour ce gouvernement.

Et c'est pour cette raison, monsieur le Président, que je prends la parole aujourd'hui, et je le répète, au nom de 6 millions de Québécois, mes collègues des diverses circonscriptions ont fait leur travail, ils ont tenté de faire comprendre à ce gouvernement que cette mesure était inacceptable. Mais je me demande quelle sorte de cœur ont ces députés qui forment le gouvernement lorsqu'ils résistent à notre appel et à nos suppliques au nom de ces millions de familles, de ces millions d'enfants qui seront privés. Bien sûr, on me répondra qu'il ne s'agit que de quelques dollars. Au moment même aujourd'hui où on nous demande de réduire les revenus des familles canadiennes, de risquer de faire souffrir davantage nos enfants qui connaissent suffisamment de difficultés par les temps qui courent, le premier ministre nous annonce par exemple, avec le sourire aux lèvres, qu'un homme du nom de Macdonald ne touchera, pour une étude effectuée au cours des deux ou trois prochaines années, que \$800 par jour.

On comprendra, monsieur le Président, que la population canadienne qui nous écoute, qui nous voit, se rendra compte de la façon dont se fait une forme d'évaluation de la part du très honorable premier ministre du Canada et de ses collègues. On n'hésite pas à reconnaître que, par les temps qui courent, \$800 par jour n'est pas un montant exagéré, et on ira chercher dans les goussets des mères de famille \$1.40 par mois, et ce peut-être dans des millions de familles.

Je pense, monsieur le Président, que notre devoir est d'avertir le gouvernement qu'il a dépassé les règles du bon sens, et c'est pour cette raison que je prends la parole, car j'ai aussi dans ma circonscription des familles qui n'acceptent absolument pas et qui ne le peuvent pas. On sait parfaitement bien qu'il existe des besoins essentiels et des minimums vitaux qu'on ne peut dépasser, et il faut tenir compte de la conjoncture actuelle du chômage, des difficultés et de la misère que ce